



European  
University  
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

# Migration et Féminisation au Liban

*Choghig Kasparian*

---

---

**CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/70**

---

---

**Série sur genre et migration**

***Module démographique et économique***

Co-financé par l'Institut universitaire européen et  
l'Union européenne



**CARIM**  
**Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales**

**Notes d'analyse et de synthèse – Série sur genre et migration  
module démographique et économique**

**CARIM-AS 2010/70**

## **Migration et Féminisation au Liban**

**Choghig Kasparian**

Professeur de statistiques, faculté des lettres et des sciences humaines,  
Université Saint Joseph de Beyrouth

Cette publication fait partie d'une série de publications sur genre et migration préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "Genre et migration dans les pays de l'Afrique subsaharienne et au Sud et à l'Est de la Méditerranée" (18-19 octobre 2010).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours de l'hiver 2011, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur genre et migration est disponible à l'adresse suivante :  
<http://www.carim.org/ql/GenreEtMigration>

© 2010, Institut universitaire européen  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):  
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>  
<http://www.carim.org/Publications/>  
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

## **CARIM**

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: [www.carim.org](http://www.carim.org)

### *Pour plus d'information*

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales  
Centre Robert Schuman  
Institut universitaire européen (IUE)  
Convento  
Via delle Fontanelle 19  
50014 San Domenico di Fiesole  
Italie  
Tél: +39 055 46 85 878  
Fax: + 39 055 46 85 755  
Email: [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

### **Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

## **Résumé**

Les mouvements migratoires sous différentes formes s'inscrivent dans l'histoire du peuple libanais. Ces mouvements ont pris et continuent de prendre de multiples aspects et sont d'ampleur différente suivant la période, la cause du déplacement, le pays d'origine et le pays de destination, la forme de la migration, l'appartenance sociale, l'âge et le genre des personnes en mobilité. S'agissant de l'émigration récente des femmes libanaises, l'analyse des données montre que l'importance des départs récents des Libanais des deux genres suit cette même tendance avec toutefois un écart d'intensité. Bien que les destinations qui attirent les hommes et les femmes tendent plus ou moins à se rapprocher, les principales raisons ayant entraîné ces départs restent elles distinctes. Quant aux modalités de départs, très différentes au début de la période observée, elles évoluent pour les femmes de manière à réduire les écarts importants notés avec les hommes. La migration indépendante des femmes devient un phénomène toujours croissant dans la société libanaise, quoique les hommes jouent encore un rôle important dans le projet migratoire. S'agissant d'immigration par genre, des données récentes élaborées par le ministère du Travail montrent la prédominance de la main d'œuvre féminine parmi les immigrés ayant une situation régulière. Néanmoins, en l'absence d'estimations sur la migration irrégulière, ils restent bien loin de la réalité.

## **Abstract**

Migratory movements in their various forms are a fundamental part of the history of the Lebanese people. These movements have taken and continue to take many forms and have acquired different magnitudes depending on the period, the cause of displacement, the country of origin and destination, the social class, and the age and gender of those on the move. Regarding the recent emigration of Lebanese women, data analysis shows that recent emigration has followed the same trend for men and women with differences only in intensity. The main reasons which lead to male and female departure, notwithstanding a certain similarity, remains distinct while the destinations that attract men and women tend to be similar. As for the types of departures, which were very different at the beginning of the period in question, these have tended to converge for men and women. The independent migration of women is a phenomenon which is continuously increasing in Lebanese society, though men still play an important role in the migratory project. Regarding the immigration of women, recent data collected by the Ministry of Labor show the predominance of female workers among immigrants. However, these data have to be used with caution since, in the absence of estimates on undocumented migration, they likely fail to grasp the realities of migrant work in Lebanon.

## Introduction

Les mouvements migratoires dans leurs différentes formes s'inscrivent dans l'histoire du peuple libanais. Ces mouvements ont pris et continuent de prendre de multiples formes et ont été et sont d'ampleurs différentes suivant la période, la cause du déplacement, le pays d'origine et le pays de destination, la forme de la migration, l'appartenance sociale, l'âge et le genre des personnes en mobilité.

Immigration, émigration, migration circulaire, migration régulière ou irrégulière, déplacement forcé ou volontaire, font partie de « l'histoire migratoire » des Libanais en partance vers d'autres pays et des non Libanais arrivant au Liban. Pour étudier ces mouvements et les suivre dans le temps les données quantitatives disponibles ne sont pas suffisantes en général et encore moins ventilées par genre.

Avant d'aborder l'observation des migrations récentes en se focalisant sur la mobilité des femmes, objet de cet article, une prise en compte rapide de la dimension historique de ces mouvements confirme leur inscription dans une vieille tradition. En effet, dès le dernier tiers du 19<sup>ième</sup> siècle, l'émigration des Libanais, prend un caractère massif avec les départs des hommes précédant celui des femmes, ces dernières, moins nombreuses, suivaient les hommes ou restaient dans le pays. Ces départs se caractérisaient par une multiplicité de destinations et de filières migratoires, leurs nombres sont estimés globalement et très approximativement. Quant à l'immigration vers le Liban, elle a pris différentes formes dans le temps, selon sa nature (forcée ou volontaire : arrivée des réfugiés, immigration à la recherche d'un emploi, immigration suite aux contraintes sécuritaires ou politiques), son mode (individuel ou massif), le pays d'origine de l'immigré, etc. Mais malgré la pénurie des données, la place des femmes semble y être plus visible, sans toutefois être correctement quantifiée.

Des données récentes fiables, mais pas exhaustives, concernant *l'immigration* par genre, sont élaborées par le Ministère de Travail qui publie le nombre de permis de travail par profession et par genre, octroyés aux immigrés ayant une situation régulière résidant au Liban. Depuis 2007 une distinction est faite entre ceux et celles qui entrent pour la première fois au Liban (en 2007 : 37 135 permis pour les femmes sur un total de 42 218 et en 2009 : 40 726 sur un total de 45 619) et ceux et celles qui renouvellent leur permis (en 2007 : 50 780 pour les femmes sur un total de 79 157 et en 2009 : 71 545 sur un total de 100 065 permis). Ces chiffres ne comprenant pas toutes celles et tous ceux qui sont en situation irrégulière, ils restent donc loin de la réalité quantitative mais indiquent la prédominance de la main d'œuvre féminine parmi les immigrés ayant une situation régulière. En effet, d'autres immigrés, tels que les ouvriers syriens (immigration des hommes essentiellement), qui sont en grand nombre, n'ayant pas besoin de permis de travail suivant la loi libanaise, n'apparaissent pas dans ces statistiques officielles. Dans l'immigration récente il faut aussi signaler celle des Irakiens, qui prennent refuge au Liban ou qui y transitent, en général il s'agit de familles entières, donc la présence des femmes est importante.

Ces immigrés politiques ou économiques, hommes ou femmes, ont des conditions relativement précaires au Liban. Cependant on note une certaine prise de conscience chez certains responsables politiques pour assurer des conditions de vie, d'emploi et de couverture sociale plus décentes à ces personnes. Sans oublier que la présence des immigrés a un impact important sur la société libanaise sur le plan politique, de la composition sociale et aussi sur le plan économique.

Cet article se penchera sur *l'émigration récente des femmes libanaises*, en retenant une approche comparative entre : d'une part les hommes migrants et les femmes migrantes et d'autre part, entre les femmes résidentes et celles ayant émigré. Pour le faire, l'analyse s'appuiera sur les données quantitatives issues des deux enquêtes nationales faites par l'Université Saint Joseph de Beyrouth. La première « L'entrée des jeunes Libanais dans la vie active et l'émigration des Libanais entre 1975 et 2001 »<sup>1</sup>, la deuxième « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir 1992-2007 »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Choghig Kasparian, « L'entrée des jeunes Libanais dans la vie active et l'émigration, 1975-2001 », PUSJ, Beyrouth 2003

En plus des informations et des analyses disponibles, déjà publiées à la suite des deux enquêtes, d'autres données supplémentaires et des indicateurs spécialement établis pour cet article, seront élaborés et retenus pour mesurer l'évolution de l'émigration des femmes libanaises et son importance durant les 35 dernières années, pour décrire le profil des femmes émigrées, dessiner leurs stratégies migratoires, dégager l'impact de la migration sur les structures de la population résidente et enfin pour étudier les rôles de la femme libanaise émigrée et résidente dans la famille et le milieu environnant.

Ainsi, le premier chapitre analyse l'évolution de l'émigration féminine entre 1975 et 2007, son extension géographique, ses déterminants et ses modalités, le deuxième est consacré successivement au profil démographique des femmes émigrées entre 1992 et 2007, à leurs caractéristiques éducationnelles et socio professionnelles, à l'impact de cette mobilité sur le rôle et la place des femmes dans la société libanaise et d'accueil, et enfin aux relations des femmes émigrées avec leur famille au Liban, leur rôle économique vis-à-vis de la famille d'origine et l'importance des filières migratoires.

*Toutes les informations concernant l'émigration des Libanais entre la période de 1975 à 2007 (37 ans), sont tirées, après avoir fait un rapprochement des données de base, des deux enquêtes de l'USJ : « L'entrée des jeunes Libanais dans la vie active et l'émigration » faite en 2001 publiée en 2003, et « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir » faite fin 2007 sur le terrain et publiée en Mai 2009. Elles ont été établies particulièrement pour ce papier et après l'autorisation de « l'Observatoire universitaire de la réalité socio économique (OURSE) » de l'Université Saint Joseph de Beyrouth.*

## **I. Importance et évolution de l'émigration féminine entre 1975 et 2007**

Le phénomène migratoire ayant pris une ampleur très importante durant ces dernières années et dans le but d'assurer une continuité dans l'observation des caractéristiques des émigrés libanais en général et des femmes émigrées en particulier, la période d'observation retenue dans ce chapitre s'étale entre 1975 et 2007. Ainsi *les données brutes contenues dans les deux enquêtes précitées ont été groupées après avoir éliminé les périodes de chevauchement, pour effectuer des estimations et établir des indicateurs propres à cette période*<sup>3</sup>.

### **1. L'importance du nombre d'émigrées femmes entre 1975-2007**

L'articulation des deux enquêtes pour la période observée a été faite de sorte à éviter les chevauchements et retenir les données les plus récentes comme référence. Ainsi les informations concernant les émigrés de la période 1975-1991, ayant de la famille au Liban, ont été prises de la première enquête et celles couvrant la période 1992-2007 de la deuxième enquête. Le rapprochement a été possible car la méthode de l'échantillon et les définitions retenues dans les deux enquêtes étaient les mêmes.

L'échantillon groupé observé pour la période 1975-2007 et pour lequel les informations individuelles brutes étaient disponibles, s'élève à 18 147 émigrés. Le nombre d'émigrés pour cette période est estimé au minimum à environ 830 000 personnes (sans les réductions il serait au plus de

(Contd.) \_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Choghig Kasparian, « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 », PUSJ, Beyrouth 2009

<sup>3</sup> Les estimations et les taux pour la période 1975-2007 ont été calculés spécifiquement pour cet article, à partir des données brutes et ceci après l'autorisation de « l'Observatoire Universitaire de la Réalité Socio-Economique (OURSE) » de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

1 255 000 personnes<sup>4</sup>), dont environ 276 000 femmes, ce qui représente 33% des émigrés de la période. Ce rapport atteint 39% pour les émigrés dont les familles résident à Beyrouth et n'est que de 36% pour le Liban Nord et 24% pour le Liban Sud.

A travers cette première image quantitative, *la présence des femmes dans l'émigration récente est visible, et quoique plus faible que celle des hommes elle reste relativement élevée*. En effet, malgré le nombre de plus en plus fort de femmes à émigrer, la propension des hommes à quitter le pays reste plus importante. L'impact de ces départs entraîne un déséquilibre dans la structure de la pyramide des âges des résidents au Liban, avec un fort rapport de féminité, en particulier aux âges actifs, un taux élevé de célibat parmi les femmes résidentes et de même un taux de célibat définitif élevé parmi les femmes résidentes (environ 10,8%). Par contre, la fréquence des femmes mariées est nettement plus forte parmi celles qui ont émigré (tous âges 83%) que parmi les femmes résidentes.

Par ailleurs, il est important de signaler qu'environ trois migrants sur quatre de la période (73%) sont des jeunes âgés de 18 à 35 ans au moment du départ (75% parmi les hommes émigrés ; 71% parmi les femmes émigrées).

Ainsi ces fréquences diffèrent légèrement d'un genre à l'autre. Cependant *l'âge moyen au moment du départ est le même pour les hommes et les femmes émigrés dans la période 1975-2007* (26 ans). A noter que les femmes qui émigrent avant l'âge de 19 ans sont relativement plus nombreuses que les hommes émigrés du même âge (20,6% contre 17,4%).

## 2. L'accroissement de l'émigration féminine entre 1975 et 2007

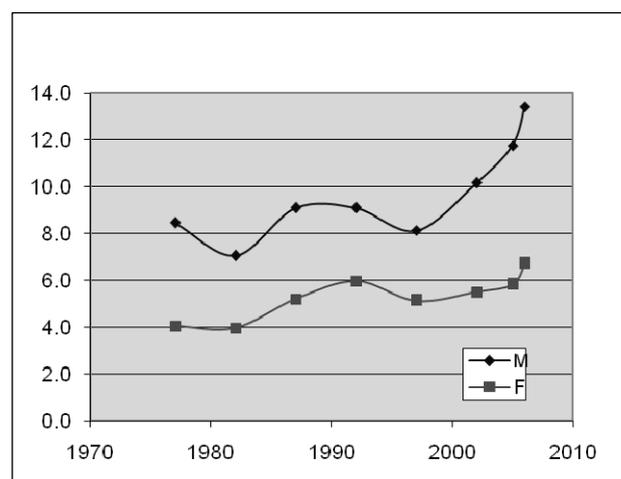
L'accroissement du nombre des départs depuis 1975 apparaît au niveau de l'ensemble des Libanais hommes et femmes, les taux annuels moyens calculés sur des périodes quinquennales confirment cette tendance et dénotent *un accroissement important de l'émigration féminine*, même si elle reste relativement inférieure à celle des hommes. Les quelques irrégularités de la tendance entre 1995-1999 peuvent correspondre à des périodes d'optimisme et de promesse d'essor économique au Liban, donc à un retour des émigrés et à une plus faible propension de départ sans oublier les imprécisions dues aux aléas de l'échantillonnage.

*Le taux de départ moyen est le rapport entre le nombre de départs durant une année rapporté à la population résidente moyenne de l'année : en désignant par  $M(a,n)$  le nombre de départs durant  $n$  années à partir de l'année  $a$  et en désignant par  $P(a)$  et  $P(a+n)$  les populations résidentes au début et à la fin de la période envisagée, le taux annuel moyen de départ est calculé suivant la formule  $[M(a,n)/n]/[(P(a)+P(a+n))/2]$ .*

<sup>4</sup> D'après les méthodologies des deux enquêtes de l'USJ, des coefficients de pondération et de réduction ont été établis dans le cadre de chacune des enquêtes pour éviter autant que possible les doublons et pour donner les poids respectifs aux différents répondants suivant leur région d'origine.

**Tableau 1 : Taux de départ moyen des Libanais (pour mille par an) par sexe et période de départ,**

Période de départ	Hommes	Femmes	Ensemble
1975-1979	8,5	4,0	6,4
1980-1984	7,0	4,0	5,6
1985-1989	9,1	5,2	7,2
1990-1994	9,1	6,0	7,6
1995-1999	8,1	5,1	6,6
2000-2004	10,2	5,5	7,8
2005	11,7	5,8	8,8
2006	13,4	6,7	10,0
2007*	14,3	5,5	9,9



\*L'enquête sur l'émigration des jeunes libanais de l'USJ, source de ces informations, a été faite sur le terrain durant les deux mois d'Octobre et de Novembre 2007, donc avant la fin de l'année laissant échapper ainsi une partie des émigrés du dernier trimestre de l'année.

\*\*Source : Enquêtes de l'USJ, taux calculés à partir des données brutes à l'occasion de cet article, **première diffusion**.

*Ces taux sont nettement plus élevés pour les jeunes hommes et les jeunes femmes qui ont émigré entre l'âge de 18 et 35 ans*, que pour l'ensemble des émigrés. Ainsi en tenant compte de l'âge au départ et en considérant la période 1992-2007 globalement, ces taux sont pour les jeunes femmes émigrées de 11,5 pour mille par an et pour les jeunes hommes émigrés de 22,9 pour mille par an (pour l'ensemble des émigrés de la même période ils sont de 5,1 pour mille pour les femmes et 10,2 pour mille pour les hommes). Par ailleurs, même parmi les jeunes âgés de 18 à 35 ans il apparaît que les jeunes hommes sont relativement deux fois plus nombreux à partir que les jeunes femmes.

*Les résultats de ces enquêtes révèlent aussi des disparités entre les régions*, surtout quand les taux sont examinés par genre : en retenant les jeunes âgés de 18 à 35 ans il apparaît que les jeunes femmes originaires de Beyrouth sont relativement plus nombreuses à émigrer (période 1992-2007) que celles des autres régions (Beyrouth 18,8 p.m./an ; Liban Sud 8,6 p.m./an ; Béqaa 7,7 p.m./an), tandis que pour les jeunes hommes, c'est le Liban Sud qui vient en premier (33 p.m./an) suivi par Beyrouth (31 p.m./an). Ces écarts entre les fréquences de départ des femmes en fonction de leur origine relateraient la différence culturelle entre les habitudes urbaines et rurales : Beyrouth ville cosmopolite ouverte vers l'extérieur, les autres régions plus éloignées, plus traditionnelles donc n'admettant pas facilement l'émigration autonome des femmes.

*L'intensité des flux migratoires présente aussi des écarts dans les deux grandes communautés*<sup>5</sup>. En effet, il semble que les jeunes hommes musulmans ont une propension à émigrer plus élevée que les jeunes hommes chrétiens (respectivement : 24 p.m./an ; 21 p.m./an), contrairement les jeunes femmes chrétiennes sont relativement plus portées à l'émigration que les jeunes femmes musulmanes (respectivement 12,8 p.m./an contre 10,7 p.m./an).

<sup>5</sup> Ces données sont disponibles uniquement pour la période 1992-2007

### 3. La multiplicité des destinations de l'émigration des femmes et l'extension de leur dispersion géographique

Pour mieux cadrer l'analyse de l'émigration récente que connaît le Liban de façon continue depuis 1975, il est intéressant de présenter la dispersion géographique des Libanais à travers le temps, cela permet de mettre en relief les espaces et les filières migratoires empruntés par les femmes et les hommes libanais durant ces dernières décennies.

*Un mouvement d'émigration des femmes de plus en plus important s'oriente vers les pays du Golfe* qui étaient auparavant convoités par les émigrés hommes seulement. L'accélération de ce mouvement s'affirme dès la période 1997-2001 (29%) et va de pair avec celle des émigrés hommes (32%). Cette tendance générale étant le résultat de la multiplicité des opportunités d'emploi dans ces pays. Durant les six dernières années (2002-2007), cet afflux devient encore plus important, environ 69 000 libanais hommes et 29 000 libanaises femmes ont émigré vers cette région (respectivement 48% et 40,6% de l'ensemble des émigrés de la période). Il est à noter que ces départs sont moins sujets à être définitifs et ils supposent, dans la plupart des cas, le retour vers le Liban ou le transit vers un autre pays.

**Tableau 2 : Emigrés par périodes de départ et pays de destination par sexe (1975-2007)**

Pays de destination							(en %)
	1975-1981	1982-1986	1987-1991	1992-1996	1997-2001	2002-2007	Ensemble
<b>Hommes</b>							
Pays arabes	21,5	14,8	12,7	20,2	32,3	47,9	27,7
Europe de l'Ouest	21,3	29,4	34,5	26,1	21,0	17,0	23,9
Europe de l'Est	0,9	1,5	1,7	3,2	3,2	2,8	2,3
Amérique du Nord	31,0	33,6	31,2	27,2	23,7	11,5	24,5
Amérique Centrale et Sud	5,2	4,1	4,4	6,1	2,9	2,0	3,9
Asie (sauf pays arabes)	0,5	0,3	0,2	0,8	0,6	0,7	0,5
Australie	13,1	11,2	11,5	10,1	8,1	5,7	9,5
Afrique	6,6	5,1	3,9	6,4	8,3	12,4	7,7
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Femmes</b>							
Pays arabes	20,5	15,8	14,3	19,1	29,0	40,6	25,1
Europe de l'Ouest	16,5	29,2	28,5	20,8	19,4	19,3	22,1
Europe de l'Est	0,2	0,5	0,5	0,4		1,1	0,5
Amérique du Nord	29,4	29,8	35,9	38,1	31,0	22,2	30,3
Amérique Centrale et Sud	4,7	2,0	3,0	4,3	2,6	2,2	3,0
Asie (sauf pays arabes)	0,5	0,2	0,4			0,7	0,4
Australie	24,1	18,9	15,1	15,3	13,6	8,7	14,9
Afrique	4,0	3,6	2,2	1,8	4,5	5,2	3,7
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\*Source : Enquêtes de l'USJ, fréquences calculées à partir des données brutes de 1975 à 2007 à l'occasion de cet article, première diffusion.

Il est aussi à remarquer *la diversification des espaces migratoires et la répartition vers les principales régions du monde* pour les hommes et les femmes émigrés. Les hommes empruntent des parcours qui se distribuent presque à égalité entre : les Pays Arabes (28%), l'Europe (26%) et l'Amérique (28%). Quant aux femmes elles se distinguent par les départs relativement importants vers l'Amérique (33%), suivi par les Pays Arabes (25%) et l'Europe (22,6%).

Les départs vers l’Australie, relativement plus importants parmi les femmes que parmi les hommes (respectivement 15% et 9,5%), s’appuient sur une trame ancienne d’émigration où les filières familiales et villageoises favorisent et constituent une chaîne d’émigration.

#### 4. Les causes et les modalités de l’émigration des femmes libanaises

Plusieurs raisons ont poussé ou ont encouragé les Libanais à se lancer vers d’autres horizons. Ces déterminants diffèrent sensiblement entre les hommes et les femmes et évoluent de manière remarquable à travers le temps. En prenant en considération la période 1975-2007, il apparaît que *la raison familiale prévaut pour les femmes émigrées*, en effet environ 60% parmi elles sont parties soit pour se marier soit pour rejoindre ou accompagner la famille. *Pour les hommes, le travail est la principale raison d’émigration* (64,5%).

Cependant les raisons d’émigration des femmes ont beaucoup évolué dans le temps : de moins en moins de jeunes femmes émigrent pour des raisons familiales et de plus en plus pour le travail, ou dans une moindre mesure pour poursuivre des études supérieures. Ainsi la fréquence relative des femmes ayant émigré pour des raisons familiales tombe de 71,6% en 1992-1996 à 64,3% durant la période suivante de 2002 à 2007, tandis que celles qui cherchaient du travail à l’étranger qui n’étaient que 13,5% de l’ensemble des femmes migrantes durant la période 1992-1996 forment 22,7% de celles qui ont émigré entre 2002 et 2007.

**Tableau 3 : Emigrés par périodes de départ et raison de départ par sexe (1975-2007)**

*(en %)*

Raisons de départ	1975-1981	1982-1986	1987-1991	1992-1996	1997-2001	2002-2007	Ensemble
<i>Hommes</i>							
Travail	48,5	49,7	59,0	71,0	71,5	75,9	<b>64,5</b>
Etudes	15,9	16,7	7,9	6,4	10,0	10,3	<b>10,8</b>
Raison familiale	4,2	4,5	8,8	8,2	8,6	6,5	<b>6,9</b>
Situation générale et politique	29,6	25,6	21,5	10,1	6,3	5,6	<b>15,0</b>
Autres raisons	1,9	3,5	2,8	4,4	3,6	1,8	<b>2,7</b>
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Femmes</i>							
Travail	14,1	16,5	17,3	13,5	12,9	22,7	<b>17,0</b>
Etudes	4,6	6,2	2,8	1,7	2,6	7,0	<b>4,3</b>
Raison familiale	43,3	44,2	54,2	71,6	74,4	64,3	<b>59,7</b>
Situation générale et politique	34,9	30,0	21,8	9,4	6,7	4,0	<b>15,9</b>
Autres raisons	3,0	3,1	3,9	3,8	3,3	2,0	<b>3,1</b>
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\*Source : Enquêtes de l’USJ, fréquences calculées à partir des données brutes de 1975 à 2007 à l’occasion de cet article, première diffusion.

Les départs des femmes pour poursuivre les études sont relativement faibles (4,3% pour la période 1975-2007), mais une évolution sensible apparaît dans la période récente (en 2002-2007) où environ quatre fois plus de femmes émigrent pour poursuivre les études (7%), par rapport à la première période quinquennale considérée (1992-1996), où seulement 1,7% de jeunes femmes ont quitté le pays pour cause d’études. Cette raison a poussé environ 11% des émigrés hommes de la période 1975-2007 à quitter le pays.

Les conditions générales de vie et la situation politique ont incité au départ autant les hommes que les femmes libanais (entre 15% et 16%) durant la période 1975-2007. Cette raison avait atteint de très fortes fréquences entre 1975-1981 : 43% pour les femmes et 30% pour les hommes.

Ainsi la mobilité des femmes était pour une grande majorité durant cette période, dépendante de leur statut familial et manquait d'autonomie. Mais passée la période de la guerre, donc à partir de 1992, l'importance de la raison familiale qui avait motivé 72% des femmes à émigrer, commence à relativement diminuer (en 2002-2007 : 64%) en faveur des départs pour la recherche d'un emploi ou pour obtenir de meilleures conditions d'emploi. Le mode de migration des femmes accompagnées ou seules, peut confirmer cette tendance de la mise en place de projet migratoire autonome de la part des femmes.

Un peu plus du tiers des femmes émigrées entre 1975 et 2007 l'ont fait seules (36,6%) contre 69% des hommes émigrés de la même période. Cette tendance est restée régulière pour ces derniers avec des pics durant ces dernières années (82,4% entre 2002-2007). Mais pour les femmes l'évolution est très sensible et passe de 24% en 1975-1981 à 52% entre 2002-2007. En effet, de plus en plus de femmes quittent seules, elles sont de moins en moins accompagnées ou dépendantes. Ainsi une nouvelle forme d'émigration féminine se développe donnant à la femme émigrée un nouveau statut et une nouvelle place dans les flux migratoires.

**Tableau 4 : Emigrés par périodes de départ et mode de départ par sexe (1975-2007)\***

*(en %)*

Mode de départ	1975-1981	1982-1986	1987-1991	1992-1996	1997-2001	2002-2007	Ensemble
<b>Hommes</b>							
Seul	61,6	60,6	59,7	67,8	73,2	82,4	<b>69,3</b>
Avec toute la famille	32,7	34,2	33,6	26,1	23,2	14,6	<b>25,8</b>
Avec une personne de la famille	5,7	5,1	6,8	6,1	3,7	3,1	<b>4,9</b>
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Femmes</b>							
Seul	24,0	25,2	25,3	40,4	41,5	51,8	<b>36,6</b>
Avec toute la famille	65,9	62,9	61,1	47,6	46,6	37,4	<b>51,8</b>
Avec une personne de la famille	10,1	11,8	13,5	12,0	11,9	10,8	<b>11,7</b>
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

\*Source : Enquêtes de l'USJ, fréquences calculées à partir des données brutes de 1975 à 2007 à l'occasion de cet article, première diffusion.

**Ainsi il apparaît de ce qui précède que l'importance des départs des Libanais des deux genres durant le passé récent (les 37 dernières années) suit la même tendance avec un écart dans l'intensité. Les principales raisons ayant entraîné ces départs, malgré un certain rapprochement, restent distinctes, cependant les destinations qui attirent les hommes et les femmes tendent plus ou moins à se rapprocher. Quant aux modalités des départs, très différentes au début de la période observée, évoluent pour les femmes de manière à réduire les écarts importants notés avec les hommes. La migration indépendante des femmes devient un phénomène de plus en plus croissant dans la société libanaise, quoique les hommes jouent encore un rôle important dans le projet migratoire.**

## II. Portrait de l'émigration féminine entre 1992-2007

Les stratégies migratoires, les raisons d'émigration, les formes d'émigration et les destinations choisies sont souvent déterminées par les caractéristiques des individus qui partent à la recherche d'autres horizons, d'où l'intérêt de présenter les principales caractéristiques disponibles concernant le profil démographique et la situation socio économique des émigrés et d'isoler les caractéristiques de l'émigration féminine avec un axe comparatif à celles de l'émigration des hommes.

*Les données présentées dans cette partie concernent les émigrés qui ont quitté le Liban entre 1992-2007 et qui au moment de l'enquête (fin 2007) étaient encore à l'étranger.*

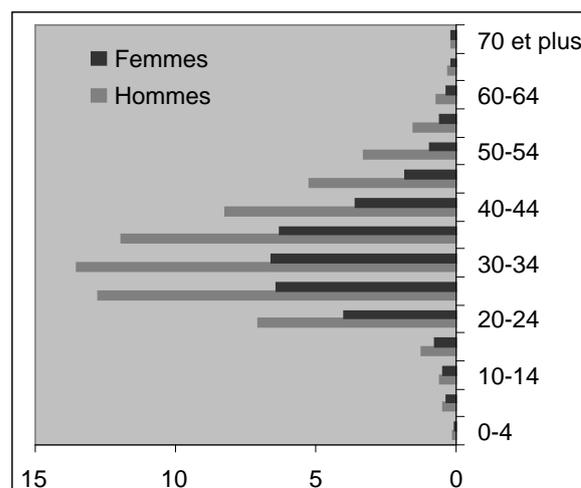
### 1. Le profil démographique des femmes émigrées

Comme signalé plus haut *les hommes sont relativement deux fois plus nombreux à partir*, malgré *une tendance de plus en plus forte des femmes à émigrer*, ce qui donne à la pyramide des âges de la population émigrée une forme très particulière : dissymétrique, rétrécie aux extrémités et étalée au centre.

**Tableau 5 : Pyramide des âges des émigrés et rapport de masculinité**

(en %)

Age en 2007	Hommes	Femmes	Ensemble	Rapport masculinité
Inf. 20 ans	2,4	1,8	4,0	149
20-24	7,0	4,0	11,0	176
25-29	12,8	6,4	19,2	199
30-34	13,5	6,6	20,1	205
35-39	11,9	6,3	18,2	191
40-44	8,2	3,6	11,8	230
45-49	5,2	1,8	7,0	290
50-54	3,3	1,0	4,3	345
55 -59	1,6	0,6	2,2	254
60 et plus	1,3	0,9	2,1	150
<b>Ensemble</b>	<b>67,3</b>	<b>32,7</b>	<b>100,0</b>	<b>206</b>



La pyramide des émigrés est complémentaire à celle de la population libanaise résidente. Le fait que les hommes soient deux fois plus nombreux que les femmes à émigrer expliquerait en grande partie le creux observé et le faible rapport de masculinité aux âges actifs dans la population résidente.

La particularité de la structure par âge des émigrés (77% ont entre 18 et 35 ans) est aussi à l'origine des écarts relevés dans les taux de mariés entre les émigrés et les résidents d'une part et entre les hommes et les femmes émigrés d'autre part. D'une manière générale le taux des mariés est plus fort parmi les émigrés que parmi les résidents (63%), ce taux atteint 81% parmi les femmes émigrées contre seulement 55% pour les hommes émigrés (période 1992-2007).

Cette situation s'explique pour les femmes et pour les hommes par la structure des âges des émigrés : les jeunes adultes étant très nombreux donc en âge d'être mariés. Le taux plus élevé de

femmes mariées suppose que relativement un grand nombre de femmes quitte le pays pour accompagner le mari qui va travailler à l'étranger.

L'installation dans le pays d'émigration entraîne pour certains émigrés l'obtention d'un autre statut avec *l'acquisition de la nationalité* du pays d'accueil. Les résultats tirés de l'enquête 1992-2007 indiquent que les femmes émigrées durant cette période sont relativement plus nombreuses à avoir été naturalisées dans le pays de destination (42,5%) que les hommes (28,5%). Cet écart s'explique par les différences dans les destinations choisies par les uns et les autres.

**Tableau 6 : Emigrés ayant une deuxième nationalité par pays et par genre \***

(en %)

<i>Pays de destination</i>	<i>Pays Arabes</i>	<i>Europe de l'Ouest</i>	<i>Amérique du Nord</i>	<i>Australie</i>	<i>Afrique</i>
Hommes	5,4	36,3	55,7	71,8	6,2
Femmes	7,2	50,8	64,8	76,5	26,6
<b>Ensemble</b>	<b>6,0</b>	<b>40,9</b>	<b>59,5</b>	<b>73,9</b>	<b>9,8</b>

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

## 2. La qualification des femmes émigrées

Les émigrés libanais se caractérisent aussi par un niveau d'instruction élevé, mais les chiffres montrent que ce phénomène n'est pas le propre des émigrés, il se retrouve aussi parmi les résidents des classes d'âges équivalentes. En effet, le niveau d'instruction des émigrés libanais comme celui des résidents est de plus en plus élevé.

Rares sont parmi les émigrés des quinze dernières années ceux qui poursuivent encore des études (6%). Cette fréquence est la même pour les femmes et les hommes. L'enquête révèle une *prédominance de l'émigration des universitaires*, 41% parmi les femmes et 39% parmi les hommes émigrés. Pour les 6 dernières années la présence des universitaires parmi les femmes émigrées dépasse sensiblement celle des hommes émigrés (respectivement 51% et 41%). Par ailleurs, les résultats de l'étude signalent que les plus jeunes générations qui émigrent (période allant de 1992-2007) sont de niveau d'instruction encore plus élevé et ce phénomène est plus sensible chez les filles émigrées où 46% parmi les 18-35 ans sont universitaires contre 37% des plus âgées (35 ans et plus).

Le tableau suivant qui agrège les données par période de départ et niveau d'études permet de constater l'évolution des niveaux de formation des émigrés hommes et en particulier de celle des émigrées femmes des 5 dernières années.

**Tableau 7 : Emigrés par période de départ et niveau d'instruction, par sexe (en %)**

<i>Période de départ</i>	<i>Inf au compl. Complémentaire</i>	<i>Secondaire</i>	<i>Universitaire</i>	<i>Total</i>	
<i>Hommes</i>					
1992-1996	17,3	26,8	22,8	33,1	100,0
1997-2001	15,8	21,8	22,2	40,2	100,0
2002-2007	16,0	18,7	24,5	40,9	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>16,2</b>	<b>21,7</b>	<b>23,4</b>	<b>38,7</b>	<b>100,0</b>
<i>Femmes</i>					
1992-1996	15,9	23,5	28,3	32,3	100,0
1997-2001	14,0	22,4	31,5	32,1	100,0
2002-2007	13,4	13,1	22,7	50,8	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>14,1</b>	<b>18,3</b>	<b>26,6</b>	<b>40,9</b>	<b>100,0</b>

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Des tableaux ont été établis spécialement pour ce travail donnant la répartition de l'ensemble des émigrés de la période 1992-2007 pour connaître les spécialisations les plus « exportées ». Ainsi il apparaît que les domaines disciplinaires qui prédominent pour les hommes qui partent se retrouvent en technologie, ingénierie et informatique (34%+14%), et en gestion et services (31,4%) telles que : comptabilité, finances, gestion du personnel, administration générale des entreprises, services aux personnes et aux entreprises et enfin commerce et vente. Parmi les femmes émigrées ayant une spécialisation, la gestion et les services occupent le premier rang (27,5%), suivi par les lettres et sciences humaines (26%).

**Tableau 8 : Emigrés universitaires et ayant un diplôme technique par spécialisation et sexe**

<i>Spécialisation</i>	<i>(en %)</i>		
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Ensemble</i>
Agriculture	0,3	0,4	<b>0,3</b>
Technologie et génie	33,8	8,8	<b>25,5</b>
Sciences, math, informatiques	14,0	10,3	<b>12,8</b>
Médecine	12,1	14,3	<b>12,9</b>
Lettres et Sciences humaines	4,3	25,9	<b>11,4</b>
Droit et Sciences politiques	3,0	8,6	<b>4,9</b>
Gestion et services	31,4	27,5	<b>30,1</b>
Autres	1,1	4,2	<b>2,0</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Les spécialités médicales sont aussi très présentes parmi les hommes (12%) et parmi les femmes (14,3%) émigrés, quoique ces dernières se retrouvent le plus dans les spécialisations intermédiaires de la médecine contrairement aux hommes qui sont pour leur majorité des médecins.

### 3. L'évolution de l'implication des femmes émigrées dans la vie économique

D'une manière générale *au moment de l'enquête en 2007*, les travailleurs forment la grande majorité des émigrés (70%). Le taux d'activité pour les émigrés âgés de 15 à 64 ans reste plus élevé que pour l'ensemble des résidents, cet écart est nettement plus important au niveau des femmes. En effet parmi les femmes émigrées âgées de 15 à 64 ans le taux d'activité atteint 34,8%, tandis que ce taux n'est que 27,8% pour celles résidant au Liban. D'autre part les taux de celles qui ont un emploi augmentent sensiblement durant les 6 dernières années donnant à la femme une nouvelle place dans la sphère économique.

Toutefois les inactifs, qui sont à peine présents parmi les hommes (3,5%), représentent un peu moins que les deux tiers des femmes émigrées (60%).

**Tableau 9 : Emigrés (tous âges) par occupation et par sexe\***

<i>Occupation en 2007</i>	(en %)		
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Ensemble</i>
Travailleur	88,4	32,1	<b>70,0</b>
Chômeur	1,4	1,2	<b>1,3</b>
Scolarisé	6,0	6,0	<b>6,0</b>
Autre inactif	3,5	60,0	<b>22,0</b>
Indéterminé	0,6	0,8	<b>0,7</b>
<i>Total</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

*La situation des émigrés lors du départ* présente quelques différences par rapport à la situation actuelle, elle se caractérise par la présence plus importante des émigrés en études : environ 15% des hommes et des femmes. La fréquence des femmes ayant un emploi au moment du départ (29,3%) reste toujours plus faible que celle des hommes (63%), elle est aussi légèrement moins élevée que la situation actuelle des femmes émigrées de tous âges (32%).

14% des hommes émigrés sont partis à la recherche d'un emploi, contre environ 4% des femmes ayant quitté le pays entre 1992 et 2007. La part des chômeurs, très faible, serait la manifestation d'une bonne intégration des émigrés libanais sur les marchés de l'emploi dans les divers pays de destination.

Les fréquences des émigrés à la recherche d'un emploi lors du départ, beaucoup plus faibles par rapport à la principale raison d'émigration des hommes, confirment le fait que les départs, en particulier de ces derniers se font dans la grande majorité des cas pour accéder à de meilleures conditions d'emploi et pour assurer un avenir professionnel. Le même phénomène se retrouve pour les femmes mais dans des proportions plus réduites.

**Tableau 10 : Emigrés par période de départ et occupation lors du départ, par sexe**

(en %)

<i>Période de départ et occupation</i>	<i>Travaille</i>	<i>Cherche un emploi</i>	<i>En études</i>	<i>Inactifs</i>	<i>Total</i>
<i>Hommes</i>					
1992-1996	64,2	12,8	12,1	10,8	100,0
1997-2001	64,5	12,7	15,8	7,0	100,0
2002-2007	60,7	15,7	17,1	6,5	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>62,7</b>	<b>14,1</b>	<b>15,4</b>	<b>7,8</b>	<b>100,0</b>
<i>Femmes</i>					
1992-1996	22,8	1,4	11,6	64,2	100,0
1997-2001	28,3	3,2	12,8	55,8	100,0
2002-2007	33,2	5,3	18,7	42,7	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>29,3</b>	<b>3,7</b>	<b>15,3</b>	<b>51,7</b>	<b>100,0</b>

Tableau tiré de la publication : *L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007* ; OURSE, PUSJ, 2009

L'émigration des Libanais procure une main d'œuvre dans différents domaines et présente des **écarts entre la main d'œuvre féminine et masculine**, quoique les métiers de services et du commerce occupent une bonne partie des travailleurs émigrés (23,6% des hommes et 20% des femmes).

En outre, les métiers exercés par les femmes émigrées se concentrent dans les professions intellectuelles ou scientifiques (37%) : 15,2% exercent le métier d'enseignante, et 8,8% sont des spécialistes de la santé. 19% ont des métiers dits « intermédiaires » n'exigeant pas des spécialisations ou des compétences poussées. 12,6% sont des employées de bureau. Environ 6% ont des emplois de cadres directeurs ou gérants de société.

12,8% des hommes émigrés libanais sont actuellement des directeurs ou gérants de sociétés dans différents secteurs économiques. 12,3% travaillent dans les professions intermédiaires et environ 16% sont des artisans ou ouvriers qualifiés. Quant aux professions intellectuelles, elles occupent 19,3% des hommes : dont 12,3% en tant que spécialistes des sciences, 3,7% comme spécialistes de la santé et seulement 1,3% comme enseignants.

*Une estimation approximative des flux des départs durant les 16 dernières années observées dans l'enquête permet de quantifier la masse des départs. Ainsi parmi les émigrés de cette période environ 14 600 seraient des spécialistes de la santé (médecins, cadres infirmiers) 37 300 des spécialistes des sciences (ingénieurs de différentes spécialités, juristes, etc), 38 500 seraient cadres supérieurs et gérants et 11 000 enseignants.*

**Le statut professionnel** a le même profil pour les hommes et les femmes émigrés, mais avec des fréquences différentes. Ainsi les emplois salariaux sont les plus fréquents, quatre sur cinq parmi les femmes émigrées exercent un emploi salarial, les hommes, quoi que eux aussi soient pour leur grande majorité (69,4%) des salariés, occupent aussi des emplois à leur propre compte (21,7%).

**Tableau 11 : Emigrés ayant un emploi par statut professionnel et par sexe**

(en %)			
<i>Statut professionnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Ensemble</i>
Indépendant	21,7	10,6	<b>20,0</b>
Patron	5,3	1,8	<b>4,8</b>
Salarié	69,4	82,0	<b>71,3</b>
Aide familiale et indéterminé	3,4	5,6	<b>3,9</b>
<i>Total</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Cette structure se retrouve presque de manière similaire dans la population active résidente et ne présente pas des particularités par rapport aux émigrés actifs.

*De la sorte, les femmes émigrées, même si pour leur grande majorité sont inactives, jouent de plus en plus un rôle économique dans le pays de destination, elles sont attirées par un marché d'emploi qui offre plus d'opportunités et de meilleures conditions de travail, l'impact de leur activité est aussi tangible sur leur mode de vie, leur rôle dans la société d'accueil et dans leur pays d'origine.*

#### **4. Le maintien des relations familiales dans le pays d'origine**

L'autonomie financière grandissante des femmes permet de supposer que *les aides financières*, envoyées à la famille restée au pays, devraient elles aussi augmenter. Environ 10% des femmes envoient des aides financières régulières et 25% envoient des aides non régulières. Les hommes émigrés sont relativement plus nombreux à procurer une aide à la famille restée au Liban ; 23,4% envoient des aides régulières et 29,4% de temps à autre.

Le maintien du réseau familial et social apparaît aussi à travers *les visites rendues* qui tissent et entretiennent les liens entre les différents maillons de la chaîne. Environ le tiers des hommes et des femmes qui ont quitté le pays entre 1992-2007 entretiennent des visites régulières avec le pays d'origine, 40% des émigrés viennent de manière irrégulière. Aucune différence significative n'apparaît entre les hommes et les femmes dans ce domaine.

L'émigration ancienne a aussi joué un rôle important dans la mobilité des Libanais. Il apparaît que 59,5% des hommes et 58,4% des femmes émigrées ont été *encouragés à quitter* le pays par un parent, ami ou voisin émigré, reconstituant ainsi la chaîne migratoire tissée par les anciens migrants.

*Toutes ces observations permettent de conclure que la migration des femmes présente quelques particularités par rapport à celle des hommes, mais suit les mêmes tendances. L'émigration libanaise a toujours été initiée par les hommes mais les femmes prennent de plus en plus d'autonomie et d'initiative.*